REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE

POSTE DE SANTE AUX FRONTIERES DU PORT AUTONOME DE DOUALA

B.P: 106 Douala TEL: 33-42-17-60



REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

REGIONAL DELEGATION OF PUBLIC HEALTH

HEALTH PORT OFFICE OF DOUALA

P.O BOX: 106 Douala TEL: 33-42-17-60

B.P : 10	ю Doua	IIA IEL : 33-	42-17-00		FAX :233427610				
			CERTIFICAT DE CONTRÔLE SA HEALTH CERTIFICATE						
				HEALIF	CERTIFICATE		Date de signature		
İ	Loi 64/	LF/23 du 2		-	nt protection de International ré		-	ameroun,	
Je soussianée			Chef de P	oste Santé au	ıx Frontières du	Port Auto	nome de Dou	ala, certifie avoir contr	
les documents s								,	
				Information	s sur les transita	<u>aires</u>			
Noms et adresses expéditeur									
Navire tra									
Noms et adress	ses aes	<u>stinataire</u>		Information	s sur la marchan	dico			
□ Produits d'hygièi Désignation: Nombre de lots déclarés				nditionnemer		Nur	méros des nteneurs	N° B.L Provenance	
	Tonnage marchandises hors conteneurs (TM)			Nombre de conteneurs					
l	, ,		20 pieds	40 pieds			Fabriquant		
1								_	
				Documents p	résentés et con				
		Conform	ormes (O/N)			Observations			
Α									
AMM/AMC									
AI ATQ									
CC									
CF/CD									
CAPC/M									
CE									

Physical examination of the container shall be done by health autority during depotage and before sending products to the market for consumption. For Failure inspection, serious sanction shall be levied to the concern.

En foi de quoi, le présent certificat de contrôle sanitaire est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

<u>Le Contrôleur/ Vérificateur</u>

<u>Le Chef de Poste</u>

N.B: Ce document n'est valide que pour les produits qui y sont mentionnés et pour une seule et unique cargaison. Le conteneur sera décontaminé après dépotage par le personnel PSF/PAD conformément au RSI avant tout usage. Tout contrevenant à ces dispositions s'expose à des poursuites judiciaires conformément à la réglementation en vigueur.